



LES DERNIÈRES INFOS

[JUIN 2015]



LE PETIT BULLETIN QUI SE LIT BIEN ! L'ESSENTIEL EN RESUME. PLUS DE DETAILS SUR CES SUJETS ? ☎ 8277

RENFORTS SOIGNANTS : le détail qui change tout.



La nouvelle organisation des renforts soignants vient d'être présentée aux instances de juin pour avis. Dans cette nouvelle mouture figure l'indemnisation liée à la contrainte (25.75 € brut) pour chaque changement de poste demandé à un agent dans le but d'équilibrer le tableau des renforts. La prime ne sera effective que si la modification a eu lieu après validation du planning. À F.O nous nous sommes positionnés de façon à ce que les agents masculins ne soient pas soumis à une obligation formelle (injonction), comptant sur le professionnalisme de chacun d'eux lorsqu'il s'agit de l'intérêt commun. Cette position est conforme à la mission et aux conclusions du C.H.S.C.T de mai dernier. Il n'en demeure pas moins que cette notion n'a pas été retenue ! Seul F.O n'a pas validé ce protocole, qui sera dès lors prochainement mis en place dans l'état.

SITUATION D'URGENCE DANS L'ENCEINTE DU C.H.S



Suite aux « évènements de violence » de septembre 2014 et du retour d'expérience qui a suivi, force est de constater qu'à ce jour aucune organisation n'a été mise en place pour appréhender au mieux ce type de situation si elle devait se reproduire. F.O a donc saisi le C.T.E du 9 juin dernier pour demander la création d'un groupe de travail pluridisciplinaire qui serait chargé d'élaborer une procédure exceptionnelle d'urgence dans le cas d'évènements graves se produisant dans l'enceinte du C.H.S. Outre l'appel à la gendarmerie, il apparaît en effet indispensable qu'une procédure coordonnée soit pensée afin de sécuriser au mieux, patients, agents et visiteurs.

La Direction s'est engagée à mettre en place ce groupe de travail dès septembre.

NOUVELLES MESURES D.R.H CONCERNANT LES PLANNINGS



Les nouvelles dispositions concernant la validation des plannings ne sont pas sans poser certaines difficultés dans les services de soins. F.O regrette que la communication interne ne soit pas au niveau de l'exigence affichée par notre Direction. De fait les Cadres de santé de l'établissement peuvent légitimement se sentir décrédibilisés dans leur fonction. F.O rappelle que rien ne s'oppose à ce que des heures supplémentaires soient prises en jours, et que jour férié ou pas, un planning à vocation à être respecté si un agent n'a pas souhaité « poser un jour ». L'établissement aurait assurément tout à perdre à vouloir imposer une rigueur excessive au détriment d'une souplesse contrôlée. Corriger certains dysfonctionnements : OUI. Remettre tout en cause : NON.



M.H.P.P : LES EFFECTIFS PRÉVUS



ACTUEL

PRÉVU

PRÉVU

PERSONNEL
NON MEDICAL

| Grades | Aigue-Marine + Jade (jour + nuit) | PPD (jour + nuit) | MAS (jour + nuit) | Total MHPP (jour + nuit) | Différence « AM+J » / MHPP |
|-------------------|--------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| ASHQ | 4,00 | 7,00 | 12,00 | 19,00 | + 15,00 |
| AMP | - | - | 15,00 | 15,00 | + 15,00 |
| AS | 14,00 | 10,00 | 24,00 | 34,00 | + 20,00 |
| CS | 2,00 | 1,00 | 1,00 | 2,00 | - |
| CSE | - | - | 1,00 | 1,00 | + 1,00 |
| Inf | 28,00 | 15,00 | 6,00 | 21,00 | - 7,00 |
| AMA (adjt adm) | 0,50 | 1,00 | - | 1,00 | + 0,50 |
| Psychologue | 0,30 | 0,30 | 1,00 | 1,30 | + 1,00 |
| Assist Social | 0,20 | 0,20 | - | 0,20 | - |
| Moniteur Educ | - | - | 5,00 | 5,00 | + 5,00 |
| Ergo | - | 0,50 | 1,00 | 1,50 | + 1,50 |
| Psychomotricien | - | 0,50 | 1,00 | 1,50 | + 1,50 |
| Orthophoniste | - | 0,20 | - | 0,20 | + 0,20 |
| Total en ETP | 49,00 | 34,70 | 68,00 | 102,70 | + 53,70 |

14,30 ETP vont passer de « AM+J » à la MAS

ACTUEL

PRÉVU

PRÉVU

PERSONNEL
MEDICAL

| Grades | Aigue-Marine + Jade | PPD | MAS | Total MHPP | Différence « AM+J » / MHPP |
|---------------------|---------------------|------|------|------------|-------------------------------|
| Psychiatre | 0,50 | 0,50 | 0,50 | 1,00 | + 0,50 |
| Médecin généraliste | - | - | 0,50 | 0,50 | + 0,50 |
| Interne | - | 1,00 | - | 1,00 | + 1,00 |
| Total | 0,50 | 1,50 | 1,00 | 2,50 | + 2,00 |

BILAN SOCIAL 2014



Celui-ci fait clairement apparaître une stabilité des effectifs, toutes catégories professionnelles confondues. Concernant les temps partiels, F.O s'est inquiété de la légère érosion du nombre des demandes acceptées pour convenances personnelles. Plus préoccupant le nombre croissant des déclarations d'actes de violence sur agents : **245** ! contre 183 en 2013. Le pôle B a été une nouvelle fois fortement impacté, tant en nombre (173) que par le niveau de gravité. Il est à noter également une hausse significative des actes de violence au pôle D. Concernant le taux d'absentéisme général, il est en hausse avec 7.31 % (6.93 en 2013). Le service de nuit se serait bien passé d'un triste record : **18.80** %. On comprend mieux dès lors les difficultés rencontrées par ce service quand on sait que les moyens affectés sont calculés avec un taux d'absentéisme théorique de 10 % devant TOUT couvrir.

SITUATION DE PERCE-NEIGE



L'avenir de l'unité de réhabilitation laisse une équipe inquiète et dans le désarroi (congé d'été, profils de poste, projet de soins...) Nous faisons là encore le constat que la communication auprès des agents concernés est insuffisante et inadaptée. Les représentants du personnel au CTE se sont indignés de certains propos tenus à l'encontre de ces agents, propos non seulement inacceptables mais condamnables.